

# VAL *de* SOMME

LE JOURNAL D'INFORMATION DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE SOMME



SCOLAIRE 3

## DOSSIER SPÉCIAL : SCOLAIRE / ÉQUIPEMENT SPORTIFS



TOURISME  
Une excellente saison estivale 11



TERRITOIRE  
Zoom sur Baizieux et Cerisy 14



CULTURE  
La saison 2015-2016 20

## SOMMAIRE

### 3- 10 SCOLAIRE / EQUIPEMENTS SPORTIFS

3 questions à François Debeugny

Les équipements scolaires

Les associations utilisatrices

Un équipement dans chaque commune

Carte des aires de jeux et équipements sportifs

Piscine Calypso : un succès croissant

Médiathèque : "voyage-lecture" et animations 2015

### 11 TOURISME

Une excellente saison estivale

### 12 ENVIRONNEMENT

Réduisez vos déchets : triez !

### 13 URBANISME

Instruction des sols : un service de proximité

### 14- 17 TERRITOIRE

Baizieux : point culminant du plateau entre Ancre et Hallue

Cerisy : paisible village sur la rive gauche du fleuve Somme

### 18- 19 TERRITOIRE

Fêtes et animations

### 20 CULTURE

Saison culturelle 2015-2016

## OURS

Directeurs de publication : Alain Babaut et Denis Demarcy

Rédacteur en chef : Frédéric Pelletier

Comité de rédaction : Denis Demarcy et Nathalie Blot

Crédits photos : Denis Demarcy, mairies de Baizieux et Cerisy

ISSN 1634/2771 - Dépôt légal 09 / 2015

Conception / Réalisation : **RÉSEC**

Communauté de Communes du Val de Somme  
31 ter rue Gambetta - BP 70063  
80800 CORBIE

# Edito

Quel meilleur moment que ce numéro de rentrée pour vous présenter l'ensemble des actions de la Communauté de Communes dans le domaine des affaires scolaires et sportives ! Voilà l'occasion d'aborder en détail les gymnases scolaires de Corbie et de Villers-Bretonneux qui sont réservés en priorité à la pratique du sport au collège. Le soir venu, les associations prennent possession des lieux, ce qui permet d'optimiser l'utilisation de ces équipements. Et puis, s'agissant des équipements sportifs, la piscine est devenue le véritable symbole de notre coopération intercommunale. Financée par les communes membres, elle bénéficie à tous les habitants du Val de Somme, tant le grand public que les scolaires. Car il est important de souligner que les écoles et les collèges du territoire la fréquentent gratuitement : c'est la Communauté de Communes qui finance les entrées et le transport. Ainsi, tous les enfants du Val de Somme peuvent profiter de ce service intercommunal. La piscine n'est qu'un exemple. Cette coopération exemplaire entre nos communes se vérifie au quotidien sur de nombreux dossiers. La présentation de nos actions lors des 20 ans de la Communauté de Communes en est la parfaite illustration.

## Alain BABAUT

Maire de Corbie - Président de la Communauté de Communes du Val de Somme



## Loi NOTRe : le Val de Somme épargné mais concerné

La loi sur la nouvelle organisation territoriale de la République (dite loi NOTRe) a été promulguée cet été. Ce nouveau texte va profondément remanier le paysage institutionnel, car il prévoit la fin des intercommunalités comprenant moins de 15 000 habitants. La Communauté de Communes du Val de Somme, avec ses 25 000 habitants continuera d'exister. Néanmoins, elle pourrait être impactée par cette loi, selon le devenir des intercommunalités voisines, qui elles sont sous le seuil des 15 000 habitants. Instruction a été donnée aux Préfets de régler ces questions très rapidement. Dès octobre, les nouveaux schémas départementaux de coopération intercommunale devront être connus.

Il va donc falloir se mobiliser et négocier pour ne pas déstabiliser ce que nous avons mis 20 ans à construire.



Credit photo Serge Randot

## Les 20 ans de la Communauté de Communes

# 3 questions à François Debeugny

## vice-président en charge des affaires scolaires et des équipements sportifs



### Quels sont les champs d'action couverts par la compétence "scolaire et équipements sportifs" ?

En 1997 nous avons repris les activités des syndicats rattachés aux collèges du secteur, Eugène LEFEBVRE à Corbie et Jacques BREL à Villers Bretonneux. Nous sommes donc propriétaire des gymnases et stades scolaires et en assurons la gestion et l'entretien.

Egalement, nous participons aux transports scolaires des collégiens, dans le cadre d'un partenariat avec le Conseil départemental de la Somme, en qualité d'intervenant secondaire.

Parallèlement, une réflexion sur l'extension et la construction des équipements sportifs à vocation scolaire a été menée. C'est ainsi qu'en 2000 débute la construction d'une piscine intercommunale à Corbie.



### La Communauté de Communes investit donc pour tous ses habitants ?

Oui nous devons penser à tous nos habitants. Les 32 communes de notre territoire doivent être impliquées.

Le centre aquatique Calypso accueille tout public bien sûr, mais également



différents clubs et surtout les scolaires venant du primaire et du secondaire.

La CCVS prend en charge les entrées piscine de tous ces élèves, et finance également le transport des enfants de nos écoles à Corbie.

La piscine est l'équipement phare, mais n'oublions pas d'autres investissements réalisés : la construction du stade intercommunal de football à Aubigny, le versement d'un fonds de concours pour la construction du centre sportif de Villers Bretonneux, le COB, et puis les aires de jeux dans toutes les petites communes du territoire. A ce jour ce sont quelque 950 000 € qui ont été consacrés aux jeux sportifs présents dans nos villages.

### Quels sont les prochains dossiers que la Commission devra traiter ?

La piscine connaît un réel succès, nous enregistrons actuellement près de 170 000 entrées annuelles. Après 15 ans de fonctionnement, vous comprenez que ce bel équipement mérite un "petit rafraîchissement". Ce sera chose faite au premier semestre 2016. Des travaux nécessaires, qui coïncident avec le renouvellement de la DSP (délégation de service public) pour le centre aquatique.

### A SAVOIR

#### Le personnel intercommunal

Eric Marescaux et Laurent Parin sont en charge du fonctionnement et de l'entretien des gymnases et des stades scolaires. De plus, ils contrôlent que tout s'y passe bien et veillent au bon comportement de chacun, pour que tous les utilisateurs évoluent dans des lieux calmes et propres.

Eric Marescaux, basé à Villers-Bretonneux, occupe ce poste depuis 25 années. Outre l'entretien des vestiaires et des salles de sport, il assure la taille des espaces verts et la tonte du terrain du football.

Laurent Parin est affecté au gymnase de Corbie depuis 22 ans. Il y accueille en journée les élèves du collège Eugène Lefebvre et du collège Ste Colette, puis les associations à partir de 17 h.

Ils ont tous deux intégré les services de la Communauté de Communes en 1998, lors de la prise de la compétence "scolaire du 2<sup>nd</sup> degré".



# Les équipements scolaires



La Communauté de Communes du Val de Somme est propriétaire des équipements sportifs scolaires suivants :

- à Corbie, le Gymnase du "Cosec" et le stade d'athlétisme, situés dans l'Enclos,
- à Villers Bretonneux, le Gymnase et le stade "Guy Drut", situés rue du 8 Mai 1945.

Ces infrastructures sont réservées prioritairement aux collèges. Leur proximité les rend accessibles, en toute sécurité et en quelques minutes, aux professeurs et leurs élèves. A Corbie, il s'agit du Collège Eugène Lefebvre et du Collège Ste Colette, et à Villers Bretonneux du Collège Jacques Brel.

## Pourquoi équipements "scolaires" ?

En décembre 1997, quatre ans après sa création, la Communauté de Communes se dote de la compétence scolaire du second degré, précédemment dévolue aux SISCO (syndicats scolaires) de Corbie et Villers Bretonneux. Les syndicats sont dissous et la Communauté de Communes reprend intégralement leurs missions : continuité des engagements souscrits, transfert de propriété de patrimoine, transfert de personnel, continuité budgétaire.

La Communauté de Communes a su perpétuer cet attachement aux valeurs scolaires. Aujourd'hui chacun reconnaît que ces lieux de pratique sportive sont bien équipés et bien entretenus (lire ci-contre).

## Le coût du service : 150 000 €

Pour ces 4 équipements, la Communauté de Communes du Val de Somme prend en charge les dépenses de fonctionnement et d'investissement. En 2014, les consommations d'eau, d'électricité, de téléphone, les produits d'entretien, les charges de personnel, les frais d'entretien des bâtiments, des terrains de football et des pistes d'athlétisme, ont coûté près de 140 000 €. A cette somme il faut ajouter 9 000 € pour la réfection de bâtiment et l'achat de matériel sportif pour les collèges.

## Des subventions et des contributions pour les collèges

La Communauté de Communes verse annuellement une subvention (4 800 € au total) aux collèges Jacques Brel et

Eugène Lefebvre pour financer des actions et des sorties pédagogiques, du matériel sportif, etc. Les communes situées en limite de territoire sont souvent rattachées à d'autres collèges. C'est pourquoi, les statuts prévoient que la Communauté de Communes se substitue aux communes de :

- Bresle, Hénencourt, Sailly le Sec, Sailly Laurette et Treux au sein du SISCO d'Albert,
- Warloy Baillon au sein du SMIVOS d'Acheux en Amiénois,
- Morcourt, Chipilly et Cerisy au sein du SISCO de Bray sur Somme.

Cela implique le versement de 21 316 € par an au titre de la participation aux frais de scolarité des collégiens qui habitent le Val de Somme mais qui doivent se rendre dans les collèges d'Albert, d'Acheux ou de Bray.

## Témoignage

### Des équipements intercommunaux très appréciés au collège Jacques Brel de Villers-Bretonneux

"Ici on l'appelle Eric, il est très intégré à notre équipe et il est en contact permanent avec les professeurs de sport, cela crée du lien et permet de faire facilement avancer les projets" constate avec satisfaction Emmanuel Corre, principal du collège Jacques Brel en parlant d'Eric Marescaux chargé de l'entretien des équipements sportifs de la Communauté de Communes mis à disposition du collège. Le terrain de sport, la piste d'athlétisme et le gymnase sont en effet la propriété de la Communauté de Communes du Val de Somme. "Je le rappelle constamment aux professeurs, nous avons beaucoup de chance d'avoir ces équipements intégrés au collège. Nous disposons du gymnase pour les activités sportives mais aussi pour la journée sécurité routière par exemple" poursuit le principal. Les crêneaux réservés pour les collégiens à la piscine intercommunale sont aussi ici très appréciés.



# Les associations utilisatrices

## Une utilisation optimale

**E**n dehors des heures de cours, ces équipements sportifs scolaires sont mis à disposition des associations sportives, moyennant 13 €/h pour participation aux frais de fonctionnement. Il y a donc une utilisation optimale des infrastructures avec 120 heures hebdomadaires laissées aux associations. A quoi il faut ajouter les compétitions qui s'y déroulent le week-end et pour lesquelles, la Communauté de Communes met gracieusement les locaux à disposition.

## A Corbie

### Gymnase :

- Handball Club de Corbie : 261 licenciés
- Avenir Gymnique : 306 licenciés
- Maison des loisirs qui regroupe le Karaté, les Archers de Corbie, le baby sport : 140 licenciés

### Stade :

- Running Club : 163 licenciés

Avenir Gymnique et Archers de Corbie



Archers de Cachy

## A Villers-Bretonneux

### Gymnase :

- Archers de Villers-Bretonneux : 46 licenciés
- Archers de Cachy : 23 licenciés
- Badminton "Les kiwis volants" : 70 licenciés
- Tennis Club Bretonvillois : 105 licenciés
- Centre de secours de Villers-Bretonneux

### Stade :

- Courir à Villers-Bretonneux : 55 licenciés

## Des défibrillateurs dans les gymnases

Depuis 2008, les deux gymnases de la Communauté de Communes ont été équipés de défibrillateurs. Ces appareils sont conçus pour être utilisés par tout le monde, sans formation préalable. Il suffit de suivre les instructions délivrées par l'appareil. Ils sont accessibles à tous les utilisateurs des gymnases, pour pouvoir intervenir rapidement en cas d'arrêt cardiaque. Car nul n'est à l'abri : nouveau-né, enfant, adulte, homme ou femme. Et il n'y a pas de signe précurseur. Quand on sait que chaque minute passée réduit les chances de survie de 7 à 10 %, la présence sur site de ces appareils est primordiale.



# Un équipement dans chaque commune



La première aire de jeux réalisée en 2002 à Lamotte-Brebière...

## Pourquoi des aires de jeux dans les villages ?

**E**n 2001, la piscine Calypso ouvre ses portes à Corbie. Puis, en 2004, la Communauté de Communes participe au financement du COB (Complexe Omnisports Bretonvillois) de Villers-Bretonneux et construit le stade intercommunal de football pour les clubs de Daours / Aubigny / Bussy-les-Daours / Vecquemont.

Ces 6 communes ayant bénéficié d'importants investissements de la part de l'intercommunalité, il est proposé aux autres membres de la Communauté de Communes de réaliser des aménagements pour les enfants de leur village.

Ainsi, le Val de Somme entend :

- développer et améliorer les activités sportives sur son territoire,
- favoriser la présence des jeunes notamment à ces activités,
- donner aux petites communes la

possibilité de se doter d'équipements de proximité,

- établir un principe d'équité avec les communes dotées d'équipements structurels intercommunaux.

## 100 000 € par an

La Communauté de Communes du Val de Somme attribue une enveloppe de 100 000 € par an pour financer entièrement ces espaces ludiques.

Un règlement adopté en 2014 a permis de déterminer les règles d'attribution pour un partage raisonné et équitable de ce crédit.

Désormais, les communes qui en font la demande peuvent obtenir les jeux de leur choix dans la limite de 10 000 € HT de fourniture. A quoi il faut ajouter le coût de l'installation, proche de 10 000 € par site. La Communauté de Communes lance ensuite un appel d'offres pour désigner le fournisseur et l'installateur des jeux.

## Toutes les communes désormais équipées

Ce programme démarré en 2002 a donc permis d'équiper toutes les communes, avec des aménagements divers : tables de tennis de table, terrains de ballon au poing, terrains de boules, terrains de skate, terrains multisports, aires de jeux pour enfants, parcours de santé, etc.

La carte de la page suivante vous présente l'ensemble de ces réalisations.



Et la dernière réalisation de 2015 à Baizieux

# Carte des aires de jeux et équipements sportifs de la Com de Com

**D**e 2002 à 2015, la Communauté de Communes du Val de Somme a financé 61 projets et consacré 945 000 € pour l'équipement des petites communes.

Comme expliqué page 6, il n'y a pas d'aire de jeux prise en charge par la Communauté de Communes là où elle a financé de gros équipements sportifs (piscine à Corbie, COB à Villers-Bretonneux, stade inter-communal de football à Daours/Aubigny).



Accès stade



Terrain ballon au poing



Aire de jeux



Terrain omnisports



Panier de basket



Aire sportive



Terrain de pétanque



Table de ping-pong



Terrain de skate



Parcours sportif

# Piscine Calypso : un succès croissant



## Un équipement phare

La piscine Calypso est un symbole fort de la coopération intercommunale. En effet, c'est le premier projet d'envergure qui a été porté par la Communauté de Communes. Financée par le groupement de communes, elle bénéficie à tous ses habitants et en particulier aux scolaires : les enfants de nos 32 communes fréquentent la piscine gratuitement. Le transport est également pris en charge par la Com de Com, de la maternelle au collège.

## Une forte fréquentation

Avec plus de 167 000 entrées en 2014, elle est reconnue comme un équipement familial. La piscine Calypso est un lieu de sortie incontournable sur le Val de Somme. On peut y venir pour nager, mais aussi pour s'amuser grâce aux toboggans intérieur et extérieur, ou encore pour se détendre avec une séance de sauna. De plus, les activités proposées sont variées et multiples : jardin aquatique, cours de natation, aquagym, aquajogging, aquabiking, bébé nageurs.

## 15 ans en 2016

Quinze ans de bons et loyaux services qui obligent à une réfection de l'étanchéité des bassins.

Ces travaux sont devenus incontournables au fil du temps compte tenu des fuites d'eau constatées dans la partie technique située en sous-sol. Il fallait donc intervenir au plus vite. Les travaux dureront de janvier jusqu'à juin 2016 et consisteront à enlever le carrelage pour refaire la chape et l'étanchéité.

## Profitez-en jusqu'en décembre

D'ici janvier, vous pouvez encore profiter des services habituels de la piscine. Retrouvez tous les renseignements nécessaires sur le site [www.comsports.fr/calypso](http://www.comsports.fr/calypso) ou auprès des hôtessees au 03 22 96 43 80.

Des produits ont été spécialement créés pour couvrir cette période plus courte de l'année. Vous pouvez ainsi acheter des cartes 5 entrées ou 5 heures. N'hésitez pas à vous renseigner auprès des hôtessees d'accueil.



## EN BREF

### Calypso en quelques chiffres

#### Participation versée à Com.Sports par la Com de Com (en 2014)

- 148 597 € pour les entrées des scolaires
- 251 327 € pour compensation de contrainte de service public

#### Coût du transport des scolaires

40 000 €

#### Fréquentation 2014

167 766 entrées dont :

- 139 523 entrées grand public
- 23 704 entrées scolaires
- 4 539 entrées clubs

#### Consommations 2014

- 15 000 m<sup>3</sup> d'eau pour les douches et sanitaires
- 9 400 m<sup>3</sup> d'eau pour les bassins
- 104 500 m<sup>3</sup> de gaz
- 802 500 kW/h d'électricité

# Médiathèque : les enfants partent en "voyage-lecture"

La Communauté de Communes souhaite que la médiathèque profite à tous les élèves du territoire. C'est pourquoi, l'équipe de bibliothécaires a mis en place un accueil de classe inédit au nom évocateur de "voyage-lecture".

## Qu'est-ce que le "voyage-lecture" ?

Il se compose de quatre étapes :

**Etape 1 :** on prépare les valises. Il s'agit pour l'équipe de la médiathèque de sélectionner les documents et de constituer les packs lectures, une douzaine de livres, sur un thème adapté à chaque tranche d'âge.

**Etape 2 :** embarquement immédiat. Les livres sont présentés aux élèves, pour susciter l'envie de lire. Cette mise en bouche est délicieusement baptisée "dégustalivres".

**Etape 3 :** les escales. Les classes organisent les lectures à leur rythme, mais la venue ponctuelle d'un bibliothécaire permet de motiver élèves et enseignants pour dévorer l'ensemble des livres de la sélection.

**Etape 4 :** la fin du voyage. Il est temps d'élire le livre que la classe a préféré, puis d'en faire une "revisitation" autour d'un travail spécifique (pièce de théâtre, création d'art plastique, etc.).

## 47 classes participantes

Les "voyages-lecture" sont proposés aux 93 enseignants d'écoles primaires du Val de Somme. Pour l'année 2014/2015, 29 classes ont participé au "voyage-lecture" "Guerrelivres" qui avait pour thème la guerre, et plus largement la dispute et la bagarre afin de s'adapter aux plus jeunes. Coup d'essai, coup de maître : cette première année est marquée par un bilan très positif. Parmi



Les enfants de Méricourt-l'Abbé

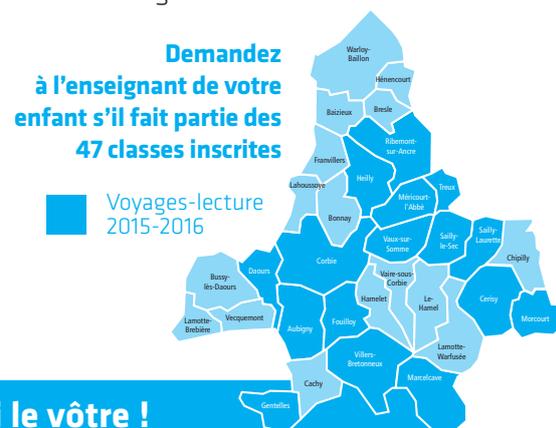
toutes les satisfactions on peut citer :

- des liens très forts créés entre élèves, familles, enseignants et médiathèque,
- un partenariat renforcé et un travail complémentaire entre enseignants et bibliothécaires,
- une réelle promotion de la lecture publique car les 12 livres ont été lus par chaque élève,
- les élèves verbalisent et partagent leurs impressions de lecture.

## La famille à l'honneur avec "Familialivres"

Pour cette nouvelle année scolaire, le thème de la famille a été retenu.

30 nouvelles classes vont participer à cette aventure. Et pour ne pas léser ceux qui ont déjà voyagé l'année dernière, un voyage parallèle est organisé mais il n'y aura pas de déplacement à la médiathèque. Pour tous, soit 47 classes, le pack de 13 livres sera offert. Cela représente un budget de 6 500 €.



## Parents, ce voyage est aussi le vôtre !

Le "voyage-lecture" aura d'autant plus de saveur qu'il sera partagé par l'enfant avec sa famille. Voici pour vous toutes les façons de vous impliquer aux côtés de votre enfant "voyageur".

1/ Vous pouvez accompagner la classe de votre enfant jusqu'à la médiathèque (avec l'accord de l'enseignant).

2/ Vous pouvez lire les livres du pack lecture à la maison avec votre enfant. Les 13 livres du pack lecture vont être lus en classe par l'enseignant puis ils pourront circuler au domicile des enfants. La lecture autonome est possible mais c'est tellement mieux de la partager. Selon les classes, vous pourrez même voter, en tant que parent, pour votre livre préféré.

3/ Vous pouvez inscrire votre enfant à la médiathèque. Et jusqu'à 16 ans, c'est gratuit.

Un enfant voyageur aura en outre le privilège d'obtenir le statut de lecteur "VIP" dans la mesure où seuls les voyageurs pourront emprunter les livres du "voyage-lecture". En effet, au cours de l'année du "voyage-lecture", les enfants sont parfois tellement impatients de lire un des livres qu'ils ont du mal à attendre leur tour. Accompagnez-les dans leur soif de lecture en franchissant les portes de la médiathèque.

4/ Vous pouvez voir leur réalisation collective lors de l'exposition de fin d'année (été 2016).

A la fin du voyage, la médiathèque recueille l'ensemble des créations réalisées par les classes voyageuses et les expose dans ses locaux. Entrée libre et gratuite.

**Informations aux horaires d'ouverture de la médiathèque, au 03 22 96 35 86, [mediatheque@valdesomme.com](mailto:mediatheque@valdesomme.com) - [www.lecturepublique.valdesomme.com](http://www.lecturepublique.valdesomme.com) rubrique "Voyage-lecture".**

# Les animations 2015 à la médiathèque

## Les Rendez-Vous Lecture en Picardie : du 21 septembre au 31 octobre 2015

La médiathèque prend part à cette 5<sup>ème</sup> édition. Cette année, le Centre régional Livre et Lecture en Picardie vous entraîne dans le monde des mille et une nuits dont la traduction a vu le jour grâce au Picard Antoine Galland il y a 300 ans.

### SEPTEMBRE

**25** : Poètes des mille et une nuits

20 h - Médiathèque intercommunale, Corbie

**26** : 1,2,3... princesse !

10 h 45 - Marcelcave

**30** : Atelier gravure avec Julia Chausson

14 h 30 - 17 h - Médiathèque intercommunale, Corbie

### OCTOBRE

**03** : L'amante étonnante

15 h (adultes) et 18 h (jeunesse) - Lahoussoye

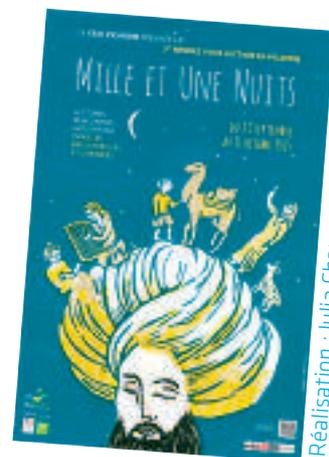
**09** : Zadig de Voltaire

20 h - Médiathèque intercommunale, Corbie

**16** : L'épopée du roi Gilgamesh

20 h - Chipilly

**TP** **SEPTEMBRE - OCTOBRE** : Exposition "Les mille et une nuits"



Réalisation : Julia Chausson

## Festival petite enfance "des parents, des bébés"

(organisé par la Bibliothèque Départementale de la Somme), du 18 au 31 octobre à la médiathèque.

### OCTOBRE

**27** : Rencontre entre les enfants de 0 à 3 ans et Barroux, illustrateur  
10 h

**20** : Café des parents - alimentation des 0-3 ans / 15 h - 16 h 30

**21** : Balades en didascalies / 10 h 45  
Voyages en didascalies / 16 h

**28** : Concert pour les tout-petits / 16 h

**29** : Café des parents - massage des 0-1 ans  
15 h - 16 h 30



Réalisation : Barroux

## Les autres animations

### Initiation à l'informatique à destination des seniors

Le jeudi, 2 ateliers

Groupe 1 : 15 h - 16 h 30

Groupe 2 : 16 h 30 - 18 h

### In English, please

**5 décembre**

15 h - 15 h 40

Médiathèque



### Bébés-lecteurs (0-3 ans)

**31 octobre, 28 novembre, 19 décembre**

10 h 45 - 11 h 15 - Médiathèque

### Histoires pour les petites oreilles (3-6 ans)

**19 septembre, 24 octobre,**

**21 novembre, 12 décembre**

10 h 45 - 11 h 15 - Médiathèque

### Tire-lire (6-9 ans)

**7 novembre**

15 h - 15 h 40 - Médiathèque

## Jeux de société

"Il faut jouer pour devenir sérieux" : Aristote l'a dit, la médiathèque l'a fait ! Depuis cet été, des jeux de société sont en libre-service pour tous, que vous soyez inscrits ou non ! Venez tester de nouveaux jeux, partager une partie, rencontrer de nouveaux joueurs...

**10 octobre, 23 décembre**

15 h - 17 h - Médiathèque



# Une excellente saison estivale pour le tourisme

**D**evenu un service intercommunautaire depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2015, l'Office de Tourisme du Val de Somme a multiplié les initiatives pour animer le territoire.

“Depuis notre intégration au sein de la Communauté de Communes, nous avons plus de moyens, nous pouvons nous appuyer sur les autres services comme la comptabilité, la communication, la culture. Nous pouvons nous concentrer pleinement sur nos missions et développer le tourisme sur le territoire. Nous avons aussi une meilleure proximité avec les élus” confie Sylvie Delattre et Eric Lossent, salariés chargés du tourisme.

Leur action se traduit en cette fin d'été par des chiffres très encourageants.

“Cette année sur juin, juillet et août nous avons enregistré au total 2 805 demandes d'information, une hausse de plus de 1 000 contacts par rapport à 2014 sur la même période. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier nous totalisons 5 523 demandes, presque autant que sur l'année 2014 entière” se réjouit Stéphane Chevin, vice-président de la communauté de communes Val de Somme chargé du tourisme.

## Le Chevalier Guntland

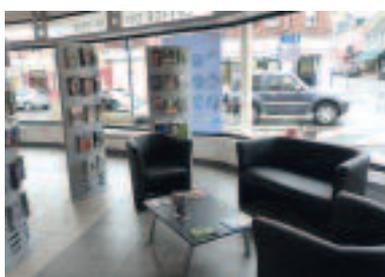
Grâce à une météo favorable et aux visites encadrées par Vincent Sicard, guide saisonnier, les animations ont trouvé leur public en particulier celle où il prend le costume du Chevalier Guntland pour faire découvrir la ville. “Pour cette animation, nous avons inscrit



Guntland

plus d'habitants du territoire que de touristes. Il y a une grosse demande pour ce type de visite guidée, nous allons y réfléchir pour l'an prochain” constate Eric Lossent.

Le tourisme fluvial est aussi en fort développement sur Corbie et les places sont très convoitées au relais nautique par les embarcations diverses qui naviguent sur le canal de la Somme. Ces touristes, beaucoup d'étrangers, sont aussi très demandeurs d'informations pour visiter la ville et ses environs, faire des achats ou trouver de bons restaurants.



Le nouveau salon d'accueil du public de l'Office de Tourisme

## Du nouveau à l'office de tourisme

Innovation cette année, un petit salon avec banquettes et porte-documents a été installé dans l'Office pour mieux recevoir les visiteurs. L'an prochain un espace Wi-Fi et du matériel informatique seront mis à leur disposition.

### EN BREF

## Le Tour de France a traversé le Val de Somme

Le mercredi 8 juillet, la caravane et les cyclistes du “Tour de France” ont traversé le Val de Somme.

Notre territoire a été ainsi mis à l'honneur avec de belles images, notamment devant le mémorial australien entre Villers Bretonneux et Fouilloy.



Office de Tourisme :  
30 place de la République - Corbie  
03 22 96 95 76 - 03 22 48 47 07 - [www.tourisme-corbie-bocage-3-vallees.com](http://www.tourisme-corbie-bocage-3-vallees.com)

# Réduisez vos déchets : **triez !**

## Un apport volontaire intégré aux centres des bourgs

La Communauté de Communes poursuit son programme d'installation de colonnes enterrées pour l'apport volontaire du verre et du papier. Ces installations sont réalisées dans le centre des villages pour allier intégration paysagère et point central de collecte. Car le tri du verre et du papier peut encore être amélioré. N'oubliez pas que la tarification incitative entre en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016. Plus vous trierez, plus vous réduirez votre production de déchets résiduels.

Pour 2015, quatre sites ont été aménagés dans les communes de Le Hamel, Hamelet, Saily Laurette et Gentelles, pour un montant de 72 500 € TTC.

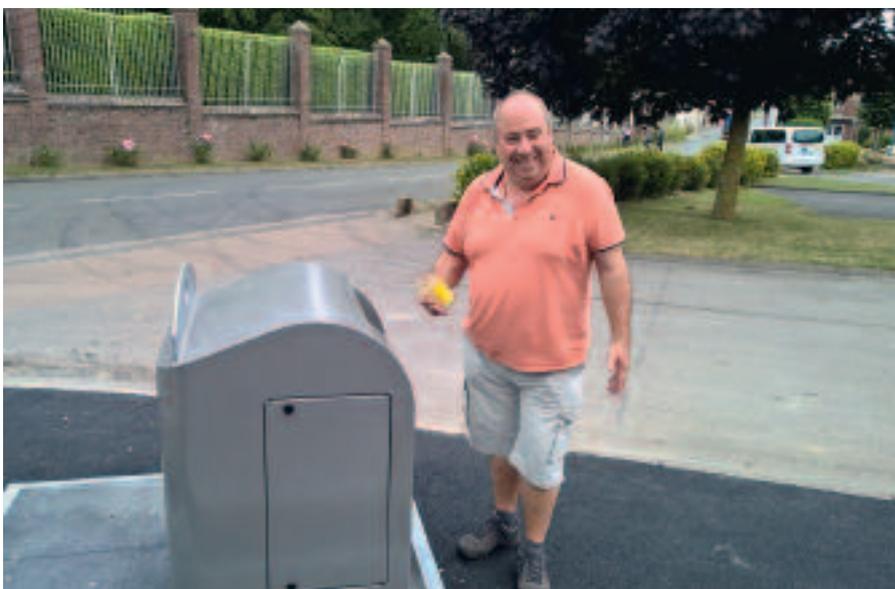
## Déchetterie : plus d'espace pour décharger



Depuis cet été, il est plus facile de décharger ses déchets verts et ses gravats à la déchetterie de Corbie. En effet, une nouvelle zone a été aménagée au bout de la déchetterie pour déposer au sol ces matières volumineuses et lourdes. La largeur des alcôves permet à plusieurs personnes de décharger en même temps, ce qui fluidifie le trafic et qui simplifie la manœuvre.

## 200 composteurs distribués

La campagne d'incitation au compostage avait débuté au printemps avec 6 réunions d'information. Les 200 foyers qui avaient réservé un composteur ont



pu enfin mettre en pratique les bons conseils reçus, puisque la distribution a eu lieu cet été.

Rappelons tout l'intérêt du compostage, qui permet de traiter sur place une partie de vos déchets et qui permettra donc de réduire vos frais liés à l'enlèvement des ordures ménagères. En effet la taxe incitative entrera en vigueur au 1<sup>er</sup> janvier 2016 : moins vous sortirez votre bac, moins votre taxe sera élevée. Il faut donc adopter dès maintenant les bons réflexes pour trier au maximum.

## Des conseils pour bien trier

Pour toute question relative à l'environnement et aux déchets, venez rencontrer Delphine Dusillant, ambassadrice du tri. Elle vous propose un vendredi par mois un atelier de découverte sur le tri des emballages, le compostage, le recyclage des matières.

Calendrier des prochaines permanences : 30 octobre, 27 novembre, 18 décembre 2015. De 9 h à 12 h dans les locaux de la Communauté de Communes au 31 ter rue Gambetta à Corbie (Enclos).

Vous pouvez également la joindre au 03 22 96 35 93

## DÉV. ECONOMIQUE

### Les élus en visite

Afin de mûrir le projet de village d'entreprises qui verra le jour sur le lotissement artisanal du Val de Somme à Villers Bretonneux, les élus du bureau communautaire ont visité un équipement similaire réalisé à Péronne par la Communauté de Communes de la Haute Somme. Ce projet est élaboré en partenariat avec la CCI d'Amiens. Il permettra de proposer aux petites entreprises des cellules de travail d'une surface comprise entre 95 et 210 m<sup>2</sup>, modulables et fusionnables pour s'adapter aux différentes natures d'activités.

Le coût de construction est estimé à 1 300 000 € HT.



# Instruction des sols : un service de proximité

Le conseil communautaire a délibéré le 11 juin dernier pour la création d'un service d'instruction du droit des sols en faveur des 18 communes dotées d'un document d'urbanisme tel qu'un POS (plan d'occupation des sols) ou un PLU (plan local d'urbanisme).

Ce service devrait être étendu, début 2016, aux 4 communes dotées d'une carte communale.

Pour les 10 autres communes, qui n'ont aucun document, et qui sont donc régies par le règlement national de l'urbanisme, les dossiers continuent d'être instruits par l'Etat. Le service est basé à Abbeville.

## Quels actes sont instruits ?

Le service urbanisme de la Communauté de Communes instruit :

- les certificats d'urbanisme (simple ou opérationnel),
- les déclarations préalables,
- les permis de construire pour les maisons individuelles et/ou leurs annexes,
- les permis de construire autres (pour les activités industrielles, commerciales ou agricoles),
- les permis d'aménager,
- les permis de démolir.

Il est à noter que la Commune de Villers Bretonneux continue d'instruire les certificats d'urbanisme et les déclarations préalables ne créant pas de surface plancher.

## Dépôt obligatoire en mairie

Tout acte d'urbanisme doit être déposé dans votre Mairie, qui reste le guichet unique. La Mairie enregistre le dossier, indique la date de dépôt et

envoie le dossier à la Communauté de Communes pour instruction.

Le service urbanisme contrôle la conformité de la demande avec le document en vigueur sur la commune, fait une proposition de décision et retransmet le dossier en Mairie.

## Les avantages de la proximité

Désormais, les dossiers de 18 communes du Val de Somme sont instruits sur place, et non plus à Abbeville. Cette proximité permet de gagner du temps, d'être conseillé en amont du dépôt de votre dossier, sur les formulaires à remplir et les pièces à joindre. Cela évite les demandes incomplètes et les reports de délais.

Stéphanie Nourtier et Laurence Michaelis ont intégré les services de la Communauté de Communes le 1<sup>er</sup> juillet 2015. Leur grande expérience dans le domaine de l'instruction des permis et autres autorisations, permet de bénéficier d'une expertise de qualité.

En deux mois, elles ont déjà fait preuve de réactivité (avec 100 actes instruits) et de disponibilité par les nombreux échanges avec les élus et les rendez-vous pris avec les pétitionnaires.

Vous pouvez les joindre, pour toute demande de renseignements ou de rendez-vous, au 03 22 96 29 02 ou au 03 22 96 00 40



Communes rattachées au service urbanisme de la Com de Com

## EN BREF

### Une chargée de mission pour le PLUi (PLU intercommunal)

Magali Delbouille a pris ses fonctions le 7 septembre dernier. Elle a pour mission de mettre en place et de suivre l'élaboration du PLUi pour la Communauté de Communes. Elle sera, en amont, chargée de modifier les documents d'urbanisme des communes membres.



# Baizieux : point culminant du plateau entre Ancre et Hallue

## “Bé avec z’iu”

**P**osée au milieu des champs, la commune de Baizieux culmine à 110 mètres au-dessus du niveau de la mer. Ce qui lui offre une vue qui s’étend jusque Ribemont-sur-Ancre et Villers-Bretonneux. Elle fut appelée dans les textes anciens Béziu puis Bézieu, ce qui signifierait “Regarde avec les yeux.”

## “Il y a la mer à Baizieux”

Cette phrase a été souvent prononcée quand les habitants tiraient de l’eau des puits creusés dans le village. Car si le territoire n’est traversé par aucune rivière, il existe une nappe d’eau de 5 à 6 mètres de haut sous le banc de sable qui forme le sous-sol de Baizieux. Une eau de pluie retenue par la présence d’une roche dure qui en empêche l’infiltration. On la

trouve entre 8 et 12 mètres de profondeur. Et cette eau puisée au cours des siècles fut longtemps employée pour les usages domestiques à condition de la filtrer pour enlever le sable. Il y avait autrefois deux grandes mares dans la commune, il en reste une au château.

## Un blason en trois parties

Avec ses aiglettes rappelant les “De Rune” anciens seigneurs de Baizieux, la tête de cheval de Saint Martin et la gerbe de blé sur fond vert, couleur du bois Robert, le blason de la commune résume l’histoire du village et ses activités. Ici, l’habitat est regroupé autour des exploitations agricoles montrant que les habitants ont vécu pendant des siècles de l’agriculture. Avec un millier d’habitants en 1800, 379 en 1896 et 203 aujourd’hui, l’exode rural a frappé le village au profit des bourgs industriels proches.



## Histoire du village

- Sainte Pusinne serait morte dans le village au <sup>V</sup><sup>e</sup>me siècle et au lieu-dit Le Bois Robert une fontaine portant son nom



## En bref

203 habitants sur 509 hectares.

Nom des habitants : les Baizieutins et les Baizieutines

Date de la fête locale : le 1<sup>er</sup> dimanche de juillet

Secrétaire de mairie :  
Lucile Corbier

Mairie : 14 rue de la Paille  
mail : mairie.baizieux@wanadoo.fr

Tél. : 03 22 40 50 97

Permanences : lundi 16 h 30 à 18 h 30 et mercredi 16 h 30 à 18 h 30

Les associations du village :  
• Les Lurons de Baizieux, organisations de fêtes et d’activités culturelles  
• Club de gym Tonique-Fitness

La commune n’a plus d’école mais fait partie du Sisco du Mont-Fay avec Warloy-Baillon, Contay et Vadencourt

fut jadis un lieu de pèlerinage très fréquenté. Ses reliques furent transportées au cours du IX<sup>ème</sup> siècle à l'abbaye de Herford en Westphalie.

- Au VI<sup>ème</sup> siècle, on rapporte que Frédégonde, épouse de Chilpéric 1<sup>er</sup>, roi de Neustrie, effectua au village de fréquents séjours dans une villa. Baizieux tomba ensuite sous la dépendance de l'abbaye de Corbie fondée en 657 par la reine Bathilde. Sous l'ancien régime, son territoire fit partie du marquisat d'Ancre jusqu'à la mort de Charles d'Albert de Luynes.

- En 1793, le registre municipal fait état de l'enrôlement des Volontaires nationaux pendant la Révolution dont trois capitaines et un commandant d'artillerie nommé Cuvillier.

- Sous l'Empire, deux habitants du village, Jean-François Gallet et Georges Lecavelé tous deux capitaines d'infanterie, reçurent la légion d'honneur. En 1870, le régiment de marche des chasseurs à pied français cantonna à Baizieux, à la veille de la bataille de Pont-Noyelles.

### Les principaux bâtiments de la commune

**La mairie-école :** les locaux de l'école ont été transformés en salle des fêtes.

**L'église Saint-Martin :** elle fut construite de 1854 à 1860 avec une partie des matériaux récupérés sur l'ancienne église en ruine.



### Les Tourangeaux de Picardie

Pour leur ouverture d'esprit et leur tolérance, les habitants de Baizieux furent surnommés au XIX<sup>ème</sup> siècle "Les Tourangeaux de Picardie".



### ZOOM SUR...

#### Les projets de la commune

- Renforcement de la défense incendie.
- Poursuite de la rénovation de la salle des fêtes.
- Travaux de rénovation intérieure et extérieure de l'église.
- Aménagement de l'aire de jeux avec la Communauté de Communes.
- Aménagement d'un arrêt de bus avec la Communauté de Communes.
- Création d'un éclairage public rue de Bettencourt.
- Rénovation du monument aux morts.
- Installation d'un columbarium.

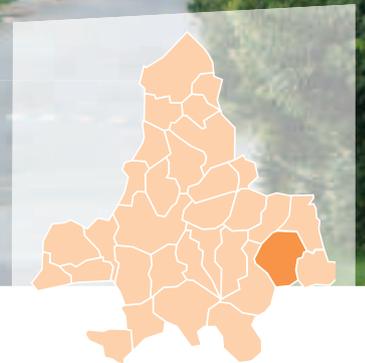
### Le Conseil municipal

Marie-Josée (Maire)  
Nathalie Darty, 1<sup>er</sup> adjoint  
Eric Duron, 2<sup>ème</sup> adjoint  
Christelle Ducastelle  
Eric Dubois  
Frédéric Devillers  
Jacques Crampon  
Jean-Bernard Grousez  
Mathieu Lenain  
Baptiste Letève  
Laurence Vancanneyt



Absents sur la photo : MM. DUBOIS Eric et CRAMPON Jacques

# Cerisy : paisible village sur la rive gauche du fleuve Somme



**C**erisy est une commune dont l'origine est fort ancienne. Il fut une des premières donations faites à l'abbaye au VII<sup>ème</sup> siècle qui y avait installé un prieuré et une prévôté pour contrôler l'exploitation des terres. La commune a rejoint la Communauté de Communes du Val de Somme en 2002. Au nord du territoire la présence de la vieille Somme, du canal et de nombreux étangs ont influencé l'histoire du village et les activités humaines. Le 4 août 1636, les Espagnols franchirent la Somme à Cerisy avant de prendre Corbie et d'être assiégés par les troupes de Louis XIII. Le creusement du canal fut prolongé jusqu'à Gailly en 1812. Les nombreux étangs comme la Mayette et l'entaille Palémon sont nés de l'extraction de la tourbe et font aujourd'hui le bonheur des hutteurs et pêcheurs.

## Cerisy-Gailly

En 1683, Gailly, qui signifie "habitation composée de Gaulois", fut rattaché à la commune de Cerisy qui porta alors le

nom de Cerisy-Gailly jusqu'en décembre 1965. À partir du 1<sup>er</sup> janvier 1966, à la demande de population pour être plus facilement raccordé au réseau d'eau et au réseau électrique, Gailly fut intégré à la commune de Sailly-Laurette.

## L'église Saint-Georges

L'église Saint-Georges a été classée monument historique en 1919. Son clocher



## En bref

498 habitants  
sur 1 093 hectares.

Nom des habitants :  
Cerisiennes et Cerisiens.

Fête locale : 3<sup>ème</sup> dimanche  
du mois de mai.

Regroupement pédagogique  
intercommunal avec Morcourt,  
Sailly-le-Sec et Sailly-Laurette

Permanences de la mairie :  
le mardi et le samedi de 10 h  
à 11 h

Tél. : 03 22 76 65 49

Mail : mairiedecerisy@  
wanadoo.fr

Dicton : "Chés tchiins d'Morcourt  
impêchent chés cots d'Sirisin  
d'aller boèra ch'lait d'chés  
cochons d'Prouèyart" (Les chiens  
de Morcourt empêchent les chats  
de Cerisy d'aller boire le lait des  
cochons de Proyart)

et sa nef datent du XIII<sup>ème</sup> siècle et les murs extérieurs et les portes latérales du XVI<sup>ème</sup> siècle. En 1691, l'abbé Nicolas Bien Aimé y fit placer une horloge et un carillon. Carillon qui sonne régulièrement des airs religieux comme l'Ave Maria ou des airs populaires tels que le Roi Dagobert, Au clair de la Lune ou J'ai du bon tabac.

### Cerisy et les deux guerres

Dans la nuit du 6 au 7 novembre 1916, une escadrille d'avions a attaqué et jeté des bombes sur la gare de Cerisy et a détruit les dépôts de munition. Cerisy fut libéré le 8 août 1918 par les troupes australiennes et canadiennes. Le 28 mai 1940, Cerisy a été vaillamment défendu par le 1<sup>er</sup> Régiment des Tirailleurs Marocains. Trois cimetières militaires sont si-

tués dans la commune. Des soldats britanniques, canadiens, australiens, allemands, français et même sud-africains y reposent.

### Le mot du maire

"Cerisy a rejoint la Communauté de Communes du Val de Somme en 2002. Quittant notre canton historique de Bray-sur-Somme et tout notre réseau de connaissances et d'amitiés établies depuis des décennies, nous étions un peu inquiets. Mais nous ne regrettons pas aujourd'hui notre choix. La mutualisation des moyens techniques et matériels est, pour les petits villages comme le nôtre, la seule solution pour permettre leur évolution malgré des budgets de plus en plus restreints."



L'école



La véloroute passe par le village

### ZOOM SUR...

#### Les projets de la commune

- Local pour stocker les produits phytosanitaires.
- Rénovation de la cuisine de la salle des fêtes.
- Berges à consolider sur la fausse Somme.
- Travaux de voirie et de trottoirs avec la Communauté de Communes.

#### Les associations du village

- L'Association sportive de Cerisy créée en 1932 gère le club de football.
- Le Comité des fêtes organise l'arbre de Noël, la fête de la musique, la bourse aux jouets, la chasse aux œufs.
- L' Association de chasse entretient une partie du marais et gère la faune et la flore.

#### Le blason

De sable aux deux pals dentelés d'or.



## Le Conseil municipal

Claudie Duthoit (Maire)	Gérard Brohard
Eric Vaquier, 1 <sup>er</sup> adjoint	Freddy Cadet
Noëlle Hennequin, 2 <sup>ème</sup> adjointe	Marie-Christine Caron
Alain Ménétrier	Marie-Thérèse Breuillard
Martine Défossez	
David Bouilly	
Christophe Lansignon	



# Fêtes et animations près de chez vous

Envie de sortir le week-end ? En famille ou entre amis ? La Communauté de Communes vous présente le programme des manifestations d'octobre 2015 à janvier 2016 sur le territoire. Il y en a pour tous les goûts et pour tous les âges. Alors plus d'hésitation, partez découvrir ou redécouvrir nos charmantes communes !

## Animations

### Bonnay

**Samedi 26 septembre à 20 h :** repas d'automne par le Comité des fêtes

**Samedi 31 octobre à 20 h :** repas d'Halloween par le Comité des fêtes

### Hamelet

**Samedi 31 octobre :** repas et soirée Halloween à la salle des fêtes, organisé par le Comité des fêtes

**Samedi 5 décembre :** soirée dansante années 80, organisée par le Comité des fêtes

### Marcelcave

**Samedi 21 novembre à 20 h :** soirée "Beaujolais" à la salle des fêtes (organisée par l'association des parents d'élèves)

**Samedi 5 décembre de 10 h 30 à 16 h :** Téléthon - Massages bien-être (kiné + associations)



### Méricourt-l'Abbé

**Samedi 12 décembre :** soirée dansante / Choucroute (en collaboration avec des Alsaciens), tartiflette et flammekueche.

## Marchés

### Aubigny

**Samedi 21 novembre de 10 h à 19 h et dimanche 22 novembre de 9 h à 18 h :**

Marché du terroir de la Sainte Catherine, à la salle polyvalente.

### Marcelcave

**Dimanche 6 décembre :** Marché de Noël par l'association des Parents d'élèves.

### Méricourt-l'Abbé

**Samedi 12 et dimanche 13 décembre :** Marché de Noël, divers exposants sous barnum et dans l'église.

## Marchés hebdomadaires

**Corbie,** le vendredi matin.

**Fouilloy,** le dimanche matin.

**Marcelcave,** le jeudi, 16 h 30 - 19 h 30.

### Villers-Bretonneux

le mercredi matin.



## Brocante

### Marcelcave

**Dimanche 29 novembre** de 10 h à 18 h à la salle des fêtes : Bourse aux jouets et à la layette organisée par le Comité des fêtes.



## Spectacles

### Corbie

#### LA BUANDERIE

**Judi 15 octobre 2015 à 20 h 30**

Cie Issue de Secours

“La chanson d’un gâs qu’a mal tourné”

Théâtre, chanson - Tout public

Tarifs : 7 € / 4 €

**Judi 12 novembre 2015 à 20 h 30**

Cie Grain d’ArtGile - “Fais tes valises”

Théâtre - Tout public

Tarifs : 7 € / 4 €

**Judi 10 décembre 2015 à 14 h 30**

Cie Les Petites Madames

“Bête et Méchante”

Théâtre - Tout public (à partir de 12 ans)

Tarifs : 7 € / 4 €

**Judi 14 janvier 2016 à 20 h 30**

Opéra Pastille

“Plus tard, quand tu seras grand...”

Chanson - Tout public

Tarifs : 7 € / 4 €

#### EXPOSITIONS

##### AU CENTRE D’ACCUEIL ET D’ANIMATION

**Du 6 octobre au 7 novembre 2015**

Alain Bernard et Chris - Sculptures et Peintures

“Beau comme la rencontre fortuite sur une table de dissection, d’un parapluie et d’une machine à coudre” (Lautréamont)

Entrée libre



**Du 13 novembre au 5 décembre 2015**

L’association “Les peintres et sculpteurs du Doullennais” - “Peintres, sculpteurs, céramistes, mosaïstes, pastellistes, aquarellistes et graphistes”

Entrée libre

**Du 8 décembre 2015 au 30 janvier 2016**

Association Pix’Ardie Photo

Photographies - Entrée libre

### Méricourt-l’Abbé



**Samedi 7 novembre 2015**

Repas chanson française, avec le duo “Entr’ouvert” à la salle des fêtes.

Renseignements et réservation au 06 03 15 83 71.

## Concert



### Vaux-sur-Somme

**Samedi 17 octobre 2015 à partir de 18 h 30 à la salle des fêtes**

4<sup>ème</sup> édition de FESTIVAUX : Festival des groupes de musique samariens.

5 groupes à l’affiche :

- GNSB
- Elixir 003
- Pétard de Zeus
- Lanterne rouge
- K d’Urgence

Tarif : 2 €

Gratuit pour les moins de 12 ans

Renseignements :

[www.facebook.com/festivauxsur-somme](http://www.facebook.com/festivauxsur-somme)





**Hélène Ventoura**  
**"Tout un monde"**  
 Mardi 13 octobre à 20 h 30

Une cendrillon effrontée ne quitte pas le bal à minuit...

Monologue clownesque  
 Tout public dès 10 ans  
 5 € - 8 € - 14 €

**Festival Picardie Mouv'**  
 Jeudi 26 novembre à 20 h 30

- Dirty South Crew : Hip-Hop
- HK et les Saltimbanks : blues, chaabi, reggae

Tout public - 5 € - 10 €  
 pour les 2 concerts



# Saison CULTURELLE 2015-2016

Théâtre Les Docks



**Bogdan Clarks**  
 et son Big Band

Jeudi 17 décembre à 20 h 30

Bogdan Clarks meets Sinatra.  
 En Guest star : le Corbie Jazz Orchestra.

Tribute band - Tout public  
 5 € - 8 € - 14 €

**Zic Zizou**  
**"La Clique"**

Vendredi 22 janvier à 20 h 30

Hommage au kiosque à musique : musique de fanfares...

Spectacle musico-théâtral burlesque - Tout public  
 5 € - 8 € - 14 €



**Le Trapèze ivre**  
**"Petites Graines"**

Mercredi 3 février à 18 h 30

Mouvements, musique, couleurs, odeurs, surprises !

Spectacle visuel, musical, odorant - Jeune public : 0 - 5 ans  
 5 € - 8 € - 14 €

**Nicolas Audouze**  
**"Le chef Toc Toc"**

Mercredi 24 février à 18 h 30

Des recettes magiques qui donnent des pouvoirs à ceux qui les mangent...

Magie - Jeune public : 6 - 12 ans  
 5 € - 8 € - 14 €

**Yael Naim**

Jeudi 3 mars  
 à 20 h 30

Un nouvel album, une voix immédiate et nue, une musique entraînante...

Pop, folk, new wave  
 Tout public - 5 € - 8 € - 14 €

**Orchestre National de Picardie**

Vendredi 18 mars à 20 h 30

Concert consacré aux "musiques du plaisir" : Jacques Ibert, Mozart...

Musique classique  
 Tout public - 5 € - 8 € - 14 €

**Cie Philippe Genty**  
**"Zigmund Follies"**

Jeudi 31 mars à 20 h 30

Quand une main gauche fouille les poches, les tiroirs...

Conte et manipulation poético-burlesque - Tout public  
 5 € - 8 € - 14 €

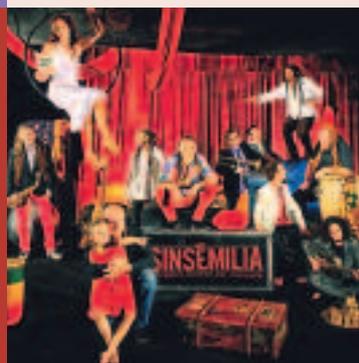
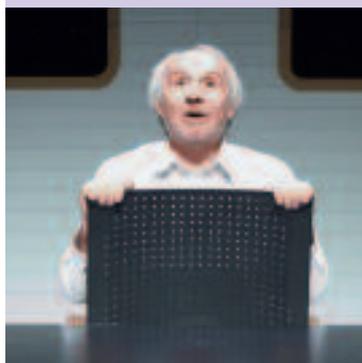


**Olivier Saladin - "Ancien malade des hôpitaux de Paris"**

Vendredi 22 avril à 20 h 30

L'histoire d'un interne en médecine face à un malade pas comme les autres...

Théâtre - Tout public  
 8 € - 14 € - 18 €



**Sinsemilia**

Jeudi 26 mai  
 à 20 h 30

Avec "Un autre monde est possible", le groupe chante l'espoir sur un rythme enlevé.

Ska, reggae - Tout public  
 8 € - 14 € - 18 €